

Acte N° 2020-07

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 15 mai 2020,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment ses articles L712-3 et R719-64,
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés,

Prend l'acte suivant :

OBJET : Débat sur les orientations budgétaires.

Les membres du Conseil d'administration ont été invités à débattre sur les orientations budgétaires et sur les engagements pluriannuels, sur la base du document joint en annexe.

Fait à Lyon, le 18 mai 2020

La Présidente de l'Université Lyon 2



Nathalie DOMPNIER

Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université